

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2018**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 décembre 2018 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2<sup>e</sup> étage du 869 boul. Saint-Jean-Baptiste.

### **SONT PRÉSENTS :**

Madame la mairesse Lise Michaud, Mesdames les conseillères Johanne Anderson et Judith Prud'homme et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Philippe Drolet, Louis Cimon et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

### **SONT AUSSI PRÉSENTS :**

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.  
Monsieur René Chalifoux, directeur général

#### **2018-12-637 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Louis Cimon et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **2018-12-638 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021.**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance des documents présentant les prévisions budgétaires 2019 et le programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 et se déclarent satisfaits des explications reçues;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Philippe Drolet et résolu:

- QUE ce Conseil adopte, tel qu'elles ont été présentées, les prévisions budgétaires pour l'année financière 2019 démontrant des revenus, des dépenses et des affectations de l'ordre de 19 070 000 \$ et le programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 de 26 183 083 \$.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 34.**

**La période de questions a eu lieu à 20 h 34.**

#### **2018-12-639 LEVÉE DE LA SÉANCE.**

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- DE clore la séance à 20 h 34.

**ADOPTÉE à l'unanimité**